

info-DÉGELIS



Dégelis EN FÊTE

Ça va «rocker» à Dégelis
du 29 juin au 2 juillet!

La 6^e saison
débuté le 9 juillet!

On célèbre la Fête nationale au Parc de l'Acadie le 23 juin!



Crédit photo : Marie-Jo Veilleux



www.degelis.ca • info@degelis.ca



Hôtel de VILLE

Mot de la rédaction

Bonjour! L'été est enfin de retour et plein d'activités intéressantes sont au programme. Cette année encore, en collaboration avec le Club Lions, le Service des loisirs vous invite à célébrer la Fête nationale le 23 juin au Parc de l'Acadie (programmation à la page 28). Bonne fête nationale!

Du 29 juin au 2 juillet, le festival Dégelis en fête nous accueillera dans le quartier du festival situé dans la cour l'école secondaire, près de l'école Desbiens. Le comité organisateur nous a préparé une belle programmation qui vous est présentée en page centrale. Préparez-vous pour cette fin de semaine de festivités à ne pas manquer!

Le comité culturel Les 4 Scènes présente le spectacle de Guillaume Lafond en duo au parc de l'Acadie le 15 juillet, le lauréat de l'édition 2023 du Tremplin, P'tit Gros Bison, au Centre culturel Georges-Deschênes le 18 août, et nul autre que Fouki au Centre culturel le 21 septembre prochain. À la page 25 de cette édition, Les 4 Scènes vous offre la programmation détaillée des spectacles présentés d'ici l'automne sur tout le territoire.

Cette année, le Grand Festival Canin sera présenté plus tôt, soit les 25-26 & 27 août prochain pour une 4^e édition. Au programme : une grande variété de chiens de race, éleveurs certifiés CCC, exposants, conférenciers, démonstrations et spectacles canins, etc.

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|---------|
| Hôtel de ville | 2 à 9 |
| Organismes | 10 à 26 |
| Loisirs | 27 à 31 |
| Portrait affaires | 32 |

Le club Quad de Dégelis est à préparer une fin de semaine d'activités intéressantes, et les quadistes seront invités à participer à de belles randonnées sur tout le territoire du 8 au 10 septembre prochain. C'est un rendez-vous!

En terminant, je vous souhaite un très bel été!

Lise Ouellet, responsable de la rédaction

Pour être bien informé

Avec-vous déjà visité le site internet de la ville de Dégelis? Si ce n'est déjà fait, il pourrait certainement vous intéresser. Mis à jour régulièrement, il vous renseigne sur ce qui se passe chez vous, en plus de vous offrir de l'information sur des sujets variés. Vous pouvez également vous abonner à notre infolettre et nous suivre sur notre page FACEBOOK.

*Lise Ouellet, responsable
Site web et Facebook*

Avis aux contribuables 3^e versement de taxe foncière 2023

La municipalité tient à vous rappeler que **jeudi le 6 juillet** prochain est la date limite pour payer le troisième versement de votre compte de taxes. Nous vous rappelons que l'Hôtel de ville est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h45 du lundi au jeudi, et de 8h à 12h le vendredi.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

La ville de Dégelis

Mot du maire

Bonjour à tous! La saison estivale est à nos portes et voici les quelques défis et activités qui nous attendent.

La protection de notre lac est une priorité. Notre station de lavage est en place, et elle vous est offerte gratuitement. De plus, la descente pour la mise à l'eau a été refaite. Pour ce qui est des guérites et bornes de la station de lavage, elles seront installées cet automne ou au plus tard au printemps en coordination avec la MRC de Témiscouata qui chapeaute toute la procédure pour qu'il y ait une uniformité régionale. Je vous invite à en faire la promotion auprès des visiteurs. Une communication sera également affichée sur notre tableau numérique.

Les travaux de réfection de l'aréna ont débuté, et le tout devrait se terminer à l'automne en octobre 2023.

J'en profite pour féliciter l'organisation du Tremplin pour leur 23^e édition. On a eu la chance de vivre une belle semaine de culture, ce qui donne à Dégelis une belle visibilité à travers le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Dégelis en fête vous invite du 29 juin au 2 juillet 2023. Ça va « rocker » à Dégelis, danse sous le chapiteau, gymkhana, tire de chevaux, volleyball de plage, bingo, jeux gonflables, exposants. Cette activité vous est offerte gratuitement. Venez participer en grand nombre!

Enfin, le *Grand Festival Canin de Dégelis* nous revient les 26 et 27 août 2023. Plusieurs éleveurs sur place, concours d'agilité et j'en passe... un endroit à visiter en famille.

Bienvenue à tous les Témiscouatains et gens du Nouveau-Brunswick. Les membres du conseil et moi-même vous souhaitent un bel été. Profitez-en pour vous divertir et recevoir vos amis.

Gustave Pelletier, maire



Des nouvelles de la CDERVD!

Le printemps tire à sa fin et le marathon des assemblées générales est en cours. L'assemblée générale de la Corporation de développement économique de la région de Ville Dégelis s'est tenue le 14 juin dernier. Trois postes étaient en élection, alors je trouve important de vous dire qui sont les personnes qui forment le conseil d'administration de la CDERVD pour la prochaine année. La Corporation de développement regroupe trois (3) municipalités soit, Dégelis, Packington et St-Jean de la Lande. Les maires de ces trois municipalités siègent d'office au CA de la Corporation.

M. Gustave Pelletier, maire de Dégelis, M. Jules Soucy, maire de Packington et M. Léo-Paul Charest, maire de St-Jean-de-la-Lande. Mme Linda Bergeron occupe un siège de représentante de la Ville de Dégelis et assume le rôle de présidente pour la quatrième année, et Mme Brigitte Morin occupe le siège représentant les citoyens. Le siège réservé au secteur agriculture, foresterie et acériculture est occupé par Mme Nathalie Belzile, celui de l'industrie et manufacture est occupé par M. Sylvain Dumont, celui du secteur commerce est occupé par M. Dany Blanchet et celui du secteur entreprise de service est occupé par M. Simon-Pierre Veilleux. M. Sébastien Bourgault, directeur général de la ville de Dégelis siège comme observateur. Ces administrateurs ont pour mandat d'orienter et de soutenir les décisions qui concernent le développement de nos municipalités en support avec moi qui assume le rôle d'agente de développement.

Suite...

CDERVD (suite...)

Bonne nouvelle! Un dossier important vient d'être réglé avec le ministère des Transports. Les terrains qui longent l'avenue Principale de la 12^e Rue à la rue Industrielle appartiennent depuis peu à la Ville de Dégelis. Vous remarquerez bientôt que ces terrains seront lotis afin d'être mis en vente pour l'implantation de commerces ou d'industries légères. De plus, une rue est projetée afin de desservir les terrains déjà réservés par des entreprises privées.

Une 6^e édition pour le Marché Gourmand!



Impossible de terminer mon propos sans vous parler du Marché Gourmand Desjardins du Témiscouata qui débutera sa 6^{ème} saison le 9 juillet prochain. Certains producteurs habitués du Marché ne seront pas présents cette année en raison de manque de main d'œuvre.

Par contre, de nouveaux producteurs se joindront à nous pour la saison 2023. Cette année encore, la scène sera occupée par les artistes et artisans de l'Association des arts du Témiscouata. Une chose est certaine, la pérennité d'une organisation comme un marché public repose en grande partie par la fidélité des clients. Alors, soyez nos portes paroles auprès de vos amis, voisins et visiteurs afin que l'achalandage justifie tous les efforts qu'investissent les producteurs et les transformateurs agroalimentaires et nous, de la Corporation de développement, pour vous offrir des produits du terroir régional. ***S'approvisionner au marché public s'est s'offrir une expérience enrichissante et c'est soutenir l'achat local.***

Louise DesRosiers
Agente de développement économique

Permis d'abattage d'arbre(s)



Le service d'urbanisme vous rappelle qu'il est nécessaire d'obtenir un permis pour l'abattage d'un arbre à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, dans les zones de villégiature ou pour un usage résidentiel. Le coût d'un certificat d'abattage s'élève à 20 \$ par arbre, jusqu'à concurrence de 500 \$.

La réglementation stipule que « Quiconque contrevient aux dispositions des règlements d'urbanisme et aux règlements municipaux relativement à l'abattage d'arbres commet une infraction et est passible d'une amende de 500 \$ à laquelle s'ajoute (dans tous les cas, les frais de poursuite sont en sus) :

- 1° Dans le cas d'un abattage sur une superficie inférieure à 10 000 mètres carrés, un montant minimal de 100 \$ et maximal de 200 \$ par arbre abattu illégalement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
- 2° Dans le cas d'un abattage sur une superficie de 10 000 mètres carrés ou plus, une amende d'un montant minimal de 5 000 \$ et maximal de 15 000 \$ par hectare complet déboisé auquel s'ajoute, pour chaque fraction d'hectare déboisée, un montant déterminé conformément au paragraphe 1.

Les montants prévus au premier alinéa sont doublés en cas de récidive. »

Pour toute information, contactez le service d'Urbanisme au 418 853-2332 #4673.

Service d'Urbanisme

Demande de permis

Pour tout projet, n'hésitez pas à consulter le Service d'urbanisme pour vérifier si celui-ci est conforme à la réglementation. Si, au cours de l'été, vous prévoyez rénover, construire, installer une piscine ou pour tout autre projet, veuillez **prévoir votre demande de permis avant le début des travaux**. Notez que je serai absent à compter du 27 juillet au 4 août inclusivement.

Merci de votre collaboration!

Pierre Soucy, inspecteur Urbanisme et Environnement
psoucy@degelis.ca - 418 853-2332 #4673

Règlementation municipale afin de prévenir l'infestation des espèces exotiques envahissantes

LA MOULE ZÉBRÉE,

**NOUS SOMMES
TOUS CONCERNÉS.**

De concert avec la MRC de Témiscouata et l'OBV du Fleuve-St-Jean, les municipalités riveraines d'un plan d'eau se sont mobilisées pour mettre en place un plan d'action afin de prévenir et limiter l'infestation des espèces exotiques envahissantes dans nos lacs et rivières. Le 5 juin dernier, le conseil municipal a donc adopté le règlement 744 concernant le lavage des embarcations nautiques afin de limiter l'infestation des moules zébrées

et autres espèces présentes dans le lac Témiscouata. Ces organismes peuvent se propager d'un lac à l'autre par les coques et les moteurs d'embarcations, les remorques, les planches à pagaie, les canots, les kayaks, les agrès de pêche, etc.

Le règlement a pour but de rendre obligatoire le nettoyage de toute embarcation, qu'elle soit motorisée ou non-motorisée, à une station de lavage reconnue afin de prévenir l'invasivité des plans d'eau de la Municipalité, et assurer la qualité de l'eau et de l'environnement de manière durable. Plusieurs stations de lavage ont été installées un peu partout sur le territoire. À Dégelis, une première station de lavage a été installée dans le stationnement du camping municipal près de la plage municipale. Pour cette première année d'opération, elle sera en libre-service gratuitement, mais à compter de 2024, une tarification et un système de vignette seront mis en place pour l'obtention d'une preuve de lavage. Vous pouvez prendre connaissance du règlement no 744 sur notre site web au www.degelis.ca, mais vous trouverez ci-dessous un résumé de la réglementation en vigueur :

OBLIGATION DE LAVER LES EMBARCATIONS ET LEURS ACCESSOIRES

Tout utilisateur doit, avant la mise à l'eau, procéder au lavage de son embarcation, de ses accessoires, de la remorque et de la partie du véhicule immergée lors de la mise à l'eau à une station de lavage reconnue et obtenir une preuve de lavage journalier.

PREUVE DE LAVAGE JOURNALIER OU CERTIFICAT DE LAVAGE ANNUEL

Tout utilisateur dont l'embarcation se trouve sur un plan d'eau de la municipalité doit avoir en sa possession sa preuve de lavage journalier valide, de la bonne date et de la bonne catégorie d'embarcation ou un certificat de lavage annuel.

Suite...

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE Espèces exotiques envahissantes (suite...)

EXEMPTION DE LAVAGE OBLIGATOIRE POUR LES RIVERAINS

Tout riverain qui met à l'eau et navigue sur le lac Témiscouata à partir d'une embarcation motorisée et non-motorisée entreposée sur la rive ou sur le terrain riverain du plan d'eau et dont cette embarcation ne sera pas utilisée sur un autre plan d'eau sera exempté du lavage obligatoire. Toutefois, les résidents riverains devront obtenir un **certificat de lavage annuel** accompagné d'une vignette annuelle qu'ils devront afficher sur leur embarcation en permanence.

MÉTHODES DE LAVAGE

Le lavage des embarcations motorisée et non motorisée doit être réalisé par l'utilisateur en effectuant les étapes suivantes :

Inspection visuelle : consiste à faire le tour des équipements reliés à l'embarcation soit : la coque du bateau, sa remorque, le moteur ainsi que tout autre équipement et accessoire qui entrera directement ou indirectement en contact avec l'eau. Lors de l'inspection, on recherchera la présence d'organisme animal ou végétal pouvant être accroché aux équipements ou à l'embarcation.

Nettoyage manuel des équipements : consiste à retirer manuellement les organismes indésirables identifiés à la première étape puis d'en disposer dans la poubelle à déchets destinés à l'enfouissement (et non le compost ou le recyclage) ;

Nettoyage de l'hélice (embarcation motorisée) : consiste à nettoyer et retirer les plantes ou autres organismes indésirables enroulés autour de l'hélice;

Vidange des réservoirs : consiste à vider tout type de contenant d'eau (ballasts, réservoirs d'eau, viviers, contenant à appâts, etc.) dans un site éloigné d'un lac ou

d'un cours d'eau où l'eau résiduelle pourra s'infiltrer dans le sol;

Lavage à haute pression : consiste à laver l'embarcation et ses équipements et accessoires à l'aide d'un jeu d'eau chaude (60 degrés Celsius) à haute pression (2 600 PSI minimum) dans le but de déloger les organismes les plus résistants. L'eau résiduelle doit être dirigée au même endroit que les eaux de vidange des réservoirs.

2^e inspection visuelle : consulte à refaire l'inspection pour s'assurer de l'efficacité du lavage.

ALTERNATIVES POUR LE LAVAGE DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS (planche à pagaie gonflable, vestes de sauvetage, avirons, bouées, cordes, agrès de pêche, jouets de plage, tc)

- **Chlore ou eau de javel** : concentration 100 ml/litre ou 9-10 cuillères à soupe/litre. Frotter avec une brosse les surfaces ou faire tremper. Durée du traitement : 10 minutes.
- **Vinaigre blanc (100 %)** : concentration 75 ml/litre ou 7-8 cuillères à soupe/litre. Durée du traitement : 20 minutes.
- **Congélation** : Entre -9 et 0 °C : durée 24 heures. De -9°C et moins : durée : 8 heures.

RIVERAINS : COMMENT AGIR AVEC VOS VISITEURS ET LOCATAIRE ?

Vous êtes un riverain qui possède un site de mise à l'eau privée : Votre famille, amis, invités et surtout vos locataires arrivent avec leurs embarcations et souhaitent utiliser votre descente à bateau pour accéder au lac. **Vous devez les envoyer obligatoirement à la station de lavage.**

Vous êtes un riverain sans site de mise à l'eau : Votre famille, amis, invités et vos locataires arrivent avec leurs embarcations. **Vous devez les envoyer obligatoirement à la station de lavage et pour la mise à l'eau.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VISITEZ :

<https://mrctemiscouata.qc.ca/moulezebree>

<https://obvfleuvestjean.com/especes-envahissantes/>

Bon été à nos lectrices-teurs!



Horaire d'été

La bibliothèque sera ouverte les mercredis, de 16h à 17h 30 et les samedis, de 9 h 30 à 11 h 30.

Club de lecture d'été TD

Nous invitons les jeunes lectrices-teurs à y participer, soit via les camps de jour organisés par la ville, soit en s'inscrivant directement à la bibliothèque.

Atelier de dessin

Nous accueillerons Vincent Rioux (VoRo), illustrateur de Bandes Dessinées (BD) pour un atelier de dessin le 5 juillet. Celui-ci s'adressera aux jeunes des camps de jour organisés par la ville.

Livres de langue anglaise

En collaboration avec la bibliothèque bilingue de Métis-sur-Mer, nous vous offrons ce nouveau service. Ces livres seront situés sur une table identifiée comme telle au 2^e étage.

Collection locale

Nous avons enrichi notre collection locale de plusieurs nouveaux livres pour enfants, ados et adultes. Vous aurez également accès à une nouvelle rotation provenant du Réseau-Biblio du Bas-St-Laurent.

Exposition

L'exposition actuelle a comme sujet... Vous pouvez la visiter au 2^e étage et emprunter les livres.

Club de lecture

Le club de lecture adulte fera relâche pour l'été. Nous nous retrouverons en septembre.

Suivez-nous sur notre page Facebook.

Nicole Dumont, responsable

Chiens VS marcheurs

L'été est enfin arrivé et de plus en plus de marcheurs profitent du beau temps pour faire leur exercice quotidien. De manière à éviter les incidents malencontreux et les malaises de certaines personnes en présence de gros chiens, la municipalité demande aux propriétaires de chiens de faire acte de bienséance en laissant la priorité de passage aux marcheurs, en libérant le trottoir à la rencontre de ceux-ci.



De cette manière, tous et toutes pourront profiter de leurs loisirs préférés. Merci de votre coopération!

Ville de Dégelis

RAPPORT FINANCIER - Année 2022

| | VÉRIFIÉ | BUDGET | VÉRIFIÉ |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| | 2022 | 2022 | 2021 |
| <u>REVENUS :</u> | | | |
| Taxes | 3 997 713 \$ | 3 929 127 \$ | 3 843 580 \$ |
| Compensations tenant lieu de taxes | 551 171 \$ | 527 138 \$ | 513 824 \$ |
| Péréquation | 510 813 \$ | 510 813 \$ | 462 315 \$ |
| Aide financière – Pandémie COVID-19 | - \$ | - \$ | 6 000 \$ |
| Autres transferts | 565 335 \$ | 506 264 \$ | 479 812 \$ |
| Services rendus | 851 873 \$ | 677 625 \$ | 676 231 \$ |
| Imposition de droits | 120 203 \$ | 56 000 \$ | 115 541 \$ |
| Amendes et pénalités | 4 105 \$ | 2 000 \$ | 4 863 \$ |
| Intérêts | 76 425 \$ | 55 000 \$ | 68 023 \$ |
| Redevances sur les éoliennes | 218 320 \$ | 200 000 \$ | 248 204 \$ |
| Autres revenus | 11 914 \$ | 8 500 \$ | 5 846 \$ |
| | 6 907 871 \$ | 6 472 467 \$ | 6 424 239 \$ |
| <u>CHARGES :</u> | | | |
| Administration générale | 989 986 \$ | 965 825 \$ | 951 188 \$ |
| Sécurité publique | 481 835 \$ | 460 949 \$ | 460 029 \$ |
| Transport | 1 571 484 \$ | 1 389 530 \$ | 1 228 886 \$ |
| Hygiène du milieu | 974 698 \$ | 971 227 \$ | 832 128 \$ |
| Santé et bien-être | 82 117 \$ | 80 000 \$ | 66 399 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 240 454 \$ | 234 652 \$ | 258 455 \$ |
| Loisirs et culture | 1 146 989 \$ | 1 109 422 \$ | 926 839 \$ |
| Frais de financement | 190 441 \$ | 255 275 \$ | 196 110 \$ |
| | 5 678 004 \$ | 5 466 881 \$ | 4 920 034 \$ |
| <u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u> | | | |
| Produit et perte sur cession | - \$ | - \$ | 57 297 \$ |
| Coût des propriétés vendues | - \$ | - \$ | 20 450 \$ |
| Remboursement des prêts | 3 084 \$ | - \$ | 1 988 \$ |
| Remboursement de la dette à long terme | (417 925) \$ | (413 986) \$ | (401 508) \$ |
| Activités d'investissement | (502 374) \$ | (551 600) \$ | (752 841) \$ |
| Réserves financières et fonds réservés | (48 174) \$ | (40 000) \$ | (37 671) \$ |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice | 264 478 \$ | - \$ | 391 920 \$ |
| <u>EXCÉDENT ACCUMULÉ</u> | | | |
| Excédent de fonctionnement non affecté | 1 432 406 \$ | | 1 657 864 \$ |
| Excédent de fonctionnement affecté | 468 275 \$ | | 220 191 \$ |
| Fonds de roulement | 129 250 \$ | | 350 000 \$ |
| Fonds réservé à la tenue d'une élection | 10 000 \$ | | - \$ |
| Réserve financière – Eaux usées | 300 675 \$ | | 265 585 \$ |
| Dette à long terme (nette des créances à long terme) | 4 655 209 \$ | | 4 438 832 \$ |



Service de sécurité incendie

Bonjour à toutes et tous! La saison estivale est maintenant de retour et nous vous invitons une fois de plus à la prudence.

Veillez prendre note qu'il est OBLIGATOIRE de demander un permis de brûlage lorsque vous désirez faire un feu à ciel ouvert. Afin d'avoir le permis, il suffit de rejoindre Claude Gravel au 418-894-8051 ou Guillaume Dumont au 418-894-6792. Si vous ne faites pas de demande, vous pourriez être passible d'une amende en cas de non respect du règlement municipal concernant les feux extérieurs que vous pouvez consulter au www.degelis.ca. Vous pouvez également obtenir l'indice du danger de feu au www.sopfeu.qc.ca.

Un petit rappel des consignes afin d'avoir un foyer réglementaire pour feux extérieurs cet été. Nous vous conseillons un foyer muni d'un pare-étincelles (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm), disposé sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue ou en gravier, et une distance de 2 pieds tout autour.

Afin de faciliter le travail des pompiers, ambulanciers et policiers, assurez-vous que le numéro civique de votre résidence soit clairement indiqué et visible en tout temps.

Nous voulons également faire un rappel de toujours surveiller les enfants lorsque ceux-ci sont près d'un cours d'eau ou d'une piscine. Lorsque vous profitez des sports nautiques, n'oubliez pas de porter une veste de flottaison.

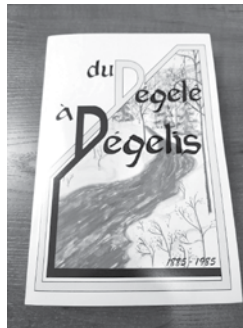
En juillet prochain, nous aurons un kiosque au festival Dégelis en fête. Vous aurez la chance de venir voir nos différents équipements, rencontrer vos pompiers et leur poser vos questions, s'il y a lieu.

Pour conclure, si jamais vous avez de l'intérêt pour devenir pompier ou premier répondant, veuillez communiquer avec Claude Gravel au 418 894-8051.

Nous vous souhaitons un bel été, de beaux moments en famille, et surtout, soyez prudents!

Mélanie Veilleux, secrétaire-pompier
Pour Claude Gravel, directeur

Le livre du Centenaire « Du Dégelé à Dégelis - 1885 à 1985 »



En 1985, lors du 100^e anniversaire de fondation de notre municipalité, un livre qui relate son histoire a été publié. La ville de Dégelis a encore en sa possession de nombreux exemplaires qui sont en vente au coût de 7,00 \$ seulement (taxes incluses). Passez nous voir à l'hôtel de ville pour vous procurer votre copie. Vous y découvrirez certainement des faits très intéressants.

De plus, nous vous invitons à en parler à vos visiteurs qui seront de passage chez nous au cours de l'été et qui ont déjà résidé à Dégelis. Ils auront assurément un intérêt à revoir de nombreuses photos publiées dans ce volume et à se remémorer de bons souvenirs.

ORGANISME



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
DU FLEUVE SAINT-JEAN

INVITATION À LA FÊTE de la rivière Madawaska

L'Organisme de Bassin Versant (OBV) du fleuve Saint-Jean vous invite à participer à la fête de la rivière Madawaska. Cet événement aura lieu le 12 août 2023 de 10h à 16h et plusieurs activités sont au rendez-vous. Venez en apprendre davantage sur l'aménagement de bandes riveraines, la faune aquatique, la faune aviaire, et plus. La journée se terminera avec un tirage de prix de présence.

Cette fête a pour but de célébrer l'existence de notre belle rivière en sensibilisant la population à la préservation des milieux aquatiques et des espèces qui y vivent, comme l'omble de fontaine (la truite mouchetée) et le pygargue à tête blanche.



Nous célébrerons aussi l'aménagement de la bande riveraine du Parc du centenaire de Dégelis. Cette activité de plantation d'arbustes se déroulera tous les vendredis à 16h à partir du 9 juin. Elle permettra de favoriser les conditions de vie de la faune et de la flore en assurant un milieu propice et une température adéquate. De plus, cette végétalisation préviendra l'érosion et la prolifération d'algues ou de plantes aquatiques en arrêtant l'eau de ruissellement et en filtrant les polluants.

Venez en grand nombre pour notre belle rivière!

Merci à nos partenaires financiers :

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.

Canada



Ce projet est le résultat d'un travail collaboratif de nombreux acteurs du milieu : Environnement et Changement climatique Canada, OBV du fleuve Saint-Jean, ville de Dégelis, Place du Travailleur, Groupe Lebel, Coin du Sport, Excavation Bergeron, Société d'aménagement de la Madawaska, BMR Dégelis et le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.



Fête de la rivière Madawaska Pique-nique au fil de l'eau

Lieu de la rencontre : Parc du Centenaire de Dégelis
(Route 295 à la hauteur du pont Lachance)

Date : Samedi le 12 août 2023

Heure : 10h00 à 16h00

----- 10h00 : Accueil des participant.e.s -----

- 10h00** Discours de bienvenue
- 10h15** Nettoyage de berges
- 10h45** Présentation sur les bandes riveraines
- 11h00** Formation terrain sur l'aménagement de bandes riveraines
- 11h15** Activité de plantation – aménagement de la bande riveraine

-- 12h30 : Dîner – Kiosques – Pêche – En continu --

- 13h00** Présentation sur la faune aquatique et quiz sur les principaux poissons du bassin versant de la rivière Madawaska
- 14h00** Présentation sur la faune aviaire
- 15h00** Activité sur les macro-invertébrés et la qualité de l'eau
- 15h45** Discours de clôture du directeur de l'OBV et tirage des prix de participation

----- 16h00 : Fin de la journée -----

Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean

3, rue de l'Hôtel-de-ville, bureau 301
Témiscouata-sur-le-lac, Québec, G0L 1X0
Téléphone : 418-899-0909 / Courriel :
administration@obvfleuvestjean.com
www.obvfleuvestjean.com



Séances d'information Sur le compostage domestique

Avec le retour de la belle saison, les résidents du Témiscouata seront heureux d'apprendre qu'ils auront une nouvelle chance d'assister à une séance d'information sur le compostage domestique dans leur municipalité.



Animées par le conférencier, François Lamontagne, horticulteur, apiculteur et propriétaire de l'entreprise Lamontagne Ruche, ces séances d'information permettront de se familiariser davantage avec cette méthode de gestion des matières organiques. **À DÉGELIS, cette séance aura lieu le 17 août à 19h au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes.**

Vous pouvez aussi voir ou revoir le document de présentation de la conférence de François Lamontagne, en visitant le site web ridt.ca dans la section Trucs et astuces/Visioconférences.

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'information ou visitez notre site www.ridt.ca

L'équipe de la RIDT



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS
DE TÉMISCOUATA

Quelques trucs pour un accès encore plus facile aux écocentres

Avec le printemps, l'achalandage est à la hausse dans les 4 écocentres du Témiscouata (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac). Leur mission : offrir un service aux citoyens dans le respect des règles établies et en évitant au maximum l'enfouissement. Les écocentres offrent un accès gratuit et sans limite pour les citoyens. Voici quelques bons trucs avant de vous présenter à l'écocentre de votre secteur...

- Pensez toujours à vérifier les heures d'ouverture avant de vous déplacer. Aucun dépôt n'est toléré en dehors des heures d'ouverture.
- Pour gagner du temps sur le site, triez adéquatement vos matières pour éviter le « tout pêle-mêle » et faciliter votre déchargement.
- Pensez sécurité en attachant correctement vos matières pour éviter qu'elles s'envolent lors de votre déplacement.
- Sur le site, respectez les consignes des employés de la RIDT en vous identifiant et en circulant lentement.
- Respectez la propreté du site.

Il est important aussi de rappeler aux résidents des municipalités qui n'ont pas d'écocentre sur leur territoire, qu'ils ont maintenant accès à un service de proximité, soit : un dépôt municipal dans chaque localité qui peut recevoir les résidus verts, déchaumage, branches et quelques résidus domestiques dangereux (RDD) tels, peintures, teintures, huiles, piles, etc. Noter que les dépôts municipaux ne peuvent pas recevoir toutes les matières reçues dans un écocentre. Merci de respecter les consignes affichées sur place. Bon ménage printanier !!!

L'herbicyclage... vous connaissez ?

Avec le retour des beaux jours, vous voudrez sûrement consacrer plus de temps à l'extérieur et aux loisirs. Alors, pour gagner du temps... Pourquoi pas, l'herbicyclage! C'est simple et efficace. L'herbicyclage consiste à laisser l'herbe coupée au sol après la tonte. Cette pratique implique une tonte plus fréquente afin de favoriser la décomposition de la matière sur place. En plus d'être un apport d'éléments nutritifs, les rognures de gazon laissées au sol préservent l'humidité. Ainsi la pelouse résiste mieux à la sécheresse et aux maladies.

Votre gazon est composé à 80% d'eau. En le laissant au sol après la tonte, vous étanchez sa soif. En se décomposant, le gazon coupé apporte des éléments nutritifs comme le potassium et l'azote et aide à lutter contre l'invasion de mauvaises herbes et d'insectes.

Le gazon séché peut aussi bien servir de paillis. Lorsque vous le placez autour des arbres. Il stimule la croissance des racines profondes. Vous gagnerez une belle pelouse en santé ! Et vous sauvez temps et argent en évitant la corvée du raclage et l'achat d'engrais à verdure. Voici comment faire...

- Tondez votre gazon en maintenant une hauteur de 6 à 8 cm afin de conserver l'humidité
- Laissez les rognures de gazon au sol
- Constatez la décomposition du gazon coupé de 3 cm en 48 heures

En résumé, l'herbicyclage c'est plein d'avantages :

- ✓ Permet une économie de temps et d'argent
- ✓ Diminue la quantité de sacs de plastique utilisés pour le ramassage de la pelouse coupée
- ✓ Diminue la quantité d'eau utilisée à des fins d'arrosage
- ✓ Évite l'utilisation de pesticides sur les pelouses
- ✓ Diminue les gaz à effet de serre et les frais liés au transport de ces matières

L'équipe de la RIDT

La sécurité des piscines résidentielles



CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE MA PISCINE

QUÉBEC, le 25 mai 2023 - Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation rappelle l'importance pour chaque propriétaire de piscine du Québec de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En maintenant un niveau de vigilance élevé autour de sa piscine et en sécurisant son accès, on agit concrètement pour prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants.

Rappelons que le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* s'applique dorénavant à l'ensemble des piscines sur le territoire, peu importe leur année d'installation. Les propriétaires des piscines mises en place avant le 1^{er} novembre 2010, qui bénéficiaient d'une exemption, ont maintenant jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes. Cette uniformisation des règles de sécurité répond aux recommandations de coroners émises au cours des dernières années à la suite de noyades de jeunes enfants.

Plusieurs documents présentant les règles à suivre pour sécuriser sa piscine sont disponibles sur le site Web du ministère. Ils permettent aux citoyennes et citoyens d'identifier rapidement les ajustements à apporter à leurs installations.

Faits saillants

- Le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une

enceinte munie d'une porte de sécurité se refermant automatiquement.

- Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres).
- Les propriétaires des piscines mises en place avant le 1^{er} novembre 2010, qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes.
- Le Règlement prévoit également des normes relatives à l'installation d'un plongeoir visant à offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle.
- Les municipalités sont responsables d'appliquer le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*. À ce titre, elles doivent informer adéquatement les propriétaires des règles en vigueur, délivrer les permis pour la réalisation de travaux d'installation et procéder à des inspections du parc de piscines de leur territoire.

JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ

Votre
gouvernement

Québec

Liens connexes :

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles

Sécurité nautique

En plus d'avoir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance, vous êtes tenu par la loi d'avoir de l'équipement de sécurité à bord. Au strict minimum, vous devez toujours avoir les articles suivants :

- ligne d'attrape flottante d'au moins 15 mètres de longueur;
- lampe de poche étanche ou signaux pyrotechniques homologués au Canada;
- dispositif de signalisation sonore;
- dispositif de propulsion manuelle (c-à-dire une pagaie) ou ancre fixée à un cordage, une chaîne ou un câble d'au moins 15 m de longueur;
- écope ou pompe à main;
- extincteur de classe 5-Bc

Il est toujours conseillé, quoi que non obligatoire, d'avoir de l'eau potable, collations, allumettes à l'épreuve de l'eau ou tout autre chose que vous jugez nécessaire en cas d'urgence.

Vérifier les conditions météorologiques, l'état des plans d'eau et tout danger susceptible de compromettre votre sortie.

L'alcool et le plaisancier

Beaucoup de gens ne conduiraient jamais leur voiture après avoir consommé de l'alcool ou des drogues, mais n'hésitent pas à combiner la navigation de plaisance et l'alcool ou les drogues. Bien des gens pensent qu'il n'y a pas de mal à consommer de l'alcool en naviguant, mais en réalité, c'est inacceptable. Conduire une embarcation sous l'influence de l'alcool ou de drogues, c'est aussi illégal que de conduire un véhicule en état d'ébriété et peut être même beaucoup plus dangereux qu'on ne l'imagine.

La Sûreté du Québec vous souhaite une saison nautique plaisante et sécuritaire.



Dave Ouellet, sergent
Coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup
Sûreté du Québec
418 862-6303, poste 209
www.sq.gouv.qc.ca

Il fait très CHAUD!

Précautions à prendre pour les enfants

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant de moins de 5 ans peut se détériorer rapidement.

Assurez-vous :

- de lui faire boire de l'eau régulièrement et si possible l'équiper d'une gourde;
- de réhydrater sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée;
- de lui faire prendre un bain frais aussi souvent que nécessaire;
- de lui faire passer quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais;
- de planifier ses activités extérieures idéalement avant 10 h et après 16 h;
- de l'habiller avec des vêtements légers;
- de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.

Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.

Signes importants à surveiller :

- maux d'urine et urines foncées;
- peau, lèvres ou bouche sèches;
- maux de tête, vomissements ou diarrhée;
- couleur anormale de la peau, pâle ou rouge;
- yeux croux et carotés;
- température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal);
- agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion;
- difficulté à respirer;
- somnolence, sommeil prolongé et difficulté à se réveiller.

L'enfant présente un ou plusieurs de ces signes? Vous avez des questions sur sa santé? Appelez Info-Santé en composant le 811 ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou un médecin.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1. Pour en savoir plus : Quebec.ca

Votre gouvernement Québec



Soyons tous ambassadrices et ambassadeurs de notre Route touristique des Monts Notre-Dame

www.montsnotredame.com

La Route des Monts Notre-Dame est un projet collectif réunissant 14 municipalités et plus de 50 organisations privées et publiques bénéficiant de l'apport du tourisme au plan local. Son parcours de 181 kilomètres s'étend de Sainte-Luce dans la Mitis jusqu'à Saint-Jean-de-la-Lande au Témiscouata en passant par les routes 298, 234, 232, 295 et jusqu'à la route 289 des Frontières! On y retrouve une panoplie d'activités, attraits et services touristiques à découvrir, et de plus, la chaussée est en grande partie refaite (bitume) au grand bonheur des motocyclistes!

Ce projet collectif vise depuis 2016 à favoriser le développement de nos municipalités par le tourisme tant au plan économique qu'au plan social par la création d'emplois, la promotion de nos communautés pour attirer d'éventuelles familles et au plan environnemental par la promotion de nos paysages, parcs, ZECS, Réserves fauniques, et des efforts de conservation de la nature, etc.

« **Soyons tous ambassadrices et ambassadeurs de notre Route des Monts Notre-Dame** » a pour but de faire de nos concitoyens et concitoyennes de Sainte-Luce, Saint-Donat-de-Rimouski, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski, La-Trinité-des-Monts, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Biencourt, Squatec, Lejeune, Auclair, Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande, des partenaires pour la promotion de nos communautés en

vous invitant à parler de la route touristique des Monts Notre-Dame et de ses attraits à vos familles, amis et entourage. En partageant l'information de la Route et de ses activités dans votre entourage, vous contribuez à la promotion de nos communautés rurales et à développer nos communautés.

Pour devenir ambassadeur et ambassadrice de la Route des Monts Notre-Dame, vous pouvez :

- 1- Récupérer un dépliant de la Route; à votre bureau municipal ou un commerce local;
- 2- Visiter notre site internet : www.montsnotredame.com
- 3- Devenir membre de notre page Facebook : www.facebook.com/montsnotredame
- 4- Partager les activités estivales sur la Route sur vos réseaux sociaux
- 5- Accueillir nos visiteurs et leur parler de nos attraits et services touristiques

Vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à contacter le 418-896-8076.

Route des Monts Notre-Dame

3, rue des Érables, Esprit-Saint (Québec) G0K 1A0
montsnotredame@gmail.com





**Société de protection
des forêts contre le feu**

Message de prévention

Au printemps, quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher les combustibles, rendant les zones à découvert particulièrement à risque pour les incendies de forêt.

Généralement, on observe le plus grand nombre de feux au printemps et à l'automne en raison des combustibles forestiers plus secs. À ces moments de l'année, il suffit d'un brûlage qui tourne mal pour que les feuilles mortes au sol s'enflamment. Au fur et à mesure que le feuillage s'installe au printemps, le danger d'incendie diminue dans le sud pour augmenter au nord de la province, jusqu'à ce que ce secteur verdisse à son tour. À l'automne, c'est le nord qui est le premier à prendre des couleurs et à perdre ses feuilles. Il s'ensuit le sud du Québec. Malheureusement, ces feuilles mortes entraînent une hausse du combustible forestier disponible. Cela explique l'augmentation du nombre de feux à ce moment de l'année.

En forêt, fumer en se déplaçant, c'est NON!

Chaque année, plus de 80 feux de forêt sont déclenchés par des articles de fumeurs! Au printemps, même si la neige est encore présente, un mégot mal éteint peut allumer les feuilles mortes et l'herbe qui se trouvent au sol. Lorsque la végétation est sèche, le danger est encore plus élevé!

Du 1er avril au 15 novembre, il est interdit de fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un

travail ou au cours d'un déplacement, à moins que ce ne soit dans un bâtiment ou un véhicule fermé (chapitre A-18.1, r. 10.1). Toute personne qui contrevient à cette loi commet une infraction et est passible d'une amende de 1000 \$ à 5000 \$ (chapitre A-18.1 article 244, p.3).

Ne fumez pas en marchant, immobilisez-vous sur une surface dégagée. Lorsque vous avez terminé, **éteignez votre mégot** en le mouillant ou en l'écrasant sur une roche. Ensuite, **déposez-le dans un endroit prévu à cet effet**. Vous éviterez ainsi tout problème!

Saviez-vous qu'un VTT peut être la cause de l'éclosion d'un incendie de forêt?

Le printemps est bien entamé et l'été est à nos portes. Quoi de plus agréable que de se promener en véhicule tout-terrain par une belle journée ensoleillée? Toutefois, avez-vous déjà songé qu'un incendie de forêt pourrait éclore à la suite de votre escapade? En effet, les amas de matière organique qui adhèrent aux parties chaudes du moteur, s'assèchent au contact de sa chaleur et peuvent s'enflammer et causer un début d'incendies en tombant sur le sol. Lorsque le temps est sec, l'incendie peut se propager très rapidement.

Il est donc essentiel de s'assurer d'avoir un véhicule hors route en bon ordre et de le nettoyer après chaque sortie. Il est particulièrement important de vérifier le bon état du silencieux de votre VTT et de nettoyer l'herbe sèche et la boue qui s'y colle. Nous vous suggérons également d'avoir un extincteur, de consulter le danger d'incendie et d'éviter de faire du hors-piste dans les secteurs où la végétation est sèche.

Par ailleurs, si votre sentier est dans un secteur où un incendie a déjà fait rage, vous devez redoubler de prudence. Avant de circuler dans cette forêt, sachez que le danger d'incendie n'est pas le même que dans la forêt verte. En effet, la végétation morte permet au soleil et au vent d'avoir une plus grande influence sur le danger

d'incendie. Ainsi, dans une région où le danger d'inflammabilité indique modéré, ce dernier peut monter jusqu'à extrême dans les forêts brûlées. Un VTT pourrait donc rapidement allumer un autre incendie.

Soyez un quadriste averti et profitez du plein air de manière sécuritaire !

Feux de camp

Environ 60 incendies de forêt par année trouvent leur origine dans un feu de camp dont on a perdu le contrôle ou qui n'a pas été complètement éteint. Voici les sept règles d'or pour profiter d'un feu de camp en toute sécurité.

Avant de faire un feu de camp, il faut s'assurer que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) n'a pas décrété d'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT. Pour le vérifier, consultez les restrictions en vigueur sur le site web de la SOPFEU.

Il est également important de consulter la RÉGLEMENTATION MUNICIPALE. Une municipalité peut en effet restreindre la possibilité de faire des feux sur son territoire, et ce même sans qu'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit décrétée par le MFFP. Un permis de brûlage peut même être exigé dans certaines circonstances. Même quand cela est permis, il n'est pas recommandé d'allumer un feu lorsque le DANGER D'INCENDIE varie d'élevé à extrême ou que le VENT souffle à plus de 20 km/h.

Pour faire un feu de camp sécuritaire, il est important de choisir un EMPLACEMENT bien dégagé et à l'abri du vent. Le feu doit être fait sur un sol de sable, de gravier ou de terre battue, dépourvu de combustible au sol, tel que des feuilles mortes ou des broussailles. De plus, la DIMENSION du feu ne devrait pas excéder un mètre par un mètre.

Il est nécessaire de SURVEILLER un feu de camp en tout temps et d'avoir de l'eau, du sable ou de la terre à portée

de main pour l'éteindre rapidement en cas de besoin. D'ailleurs, selon le Règlement sur la protection des forêts, vous êtes tenu de « rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint ».

Il n'est pas rare qu'un feu puisse renaître de ses cendres s'il n'est pas complètement éteint. Avec un peu de vent, les braises peuvent s'enflammer à nouveau même quelques heures après votre départ. Aussi, un feu mal éteint peu consumer des racines sous le sol, brûler en profondeur et propager un incendie un peu plus loin.

Ne prenez jamais de risque ! Il est primordial d'ÉTEINDRE complètement un feu avant de quitter les lieux. Pour ce faire, il est nécessaire de l'arroser abondamment en prenant soin de bien mélanger les braises. Il est recommandé de le refaire, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune source de chaleur, de telle sorte que vous puissiez toucher les cendres avec la main. Si vous n'avez pas d'eau à votre portée, vous pouvez utiliser du sable ou de la terre.



Association des propriétaires riverains du Témiscouata

Petite histoire du lac Témiscouata qui fut obligé de devenir un "réservoir" pour que le Nouveau-Brunswick puisse avoir de l'électricité... SAVIEZ-VOUS QUE... Lors des discussions en assemblée législative de 1925 à 1930, il était discuté et a été convenu qu'il devait y avoir une redevance de 5,000 chevaux vapeur [selon internet, cette valeur se situerait entre 75 000 \$ et 150 000 \$ car chaque c.v. valait entre 30 \$ et 60 \$ à l'époque mais il a été convenu que chaque c.v. correspondait à 20 \$] à être versée. Au début, les discussions étaient que cela devait revenir "au Québec" mais il fut ensuite discuté et convenu que cela devait revenir au Témiscouata puisque c'étaient ces propriétaires qui subissaient l'inondation pour créer le "réservoir". Voici un exemple (assemblée législative du 13 mars 1929):

"L'examen de ces [ceux du barrage] plans laisse croire à un profane que les dommages causés par la construction du barrage seront insignifiants et, si tel est le cas, s'y opposer ne serait pas raisonnable.

Cependant, en regardant les plans, on voit que le village de Cabano, un centre ouvrier sur les bords du lac Témiscouata, subirait des dommages importants. Il y a dans ce village le gros moulin de la compagnie Fraser. S'il était inondé, il y aurait crainte de voir ce moulin, qui fait vivre toute une population, établi ailleurs. La disparition de ce moulin entraînerait la disparition du village ouvrier de Cabano et de diverses autres municipalités environnantes.

J'attire l'attention de l'honorable ministre des Terres (M. Mercier fils) sur ces plans pour qu'il voie à la protection des autres petites industries situées sur les bords du lac Témiscouata et

auxquelles il faudra donner les moyens de s'établir parmi nous.

Quant aux 5,000 chevaux-vapeur promis à la province de Québec et que l'on veut développer, avant de sanctionner les plans de la compagnie, il conviendrait que cette énergie électrique fût mise à la disposition du comté de Témiscouata, puisque c'est ce comté qui fournira le volume de... [le mot manquant est sûrement d'eau] nécessaire."

Ce qui devait arriver arriva. Des scieries ont dû fermer. Le comté et les propriétaires d'alors ont-ils reçu de telles redevances? Non. Suivant une demande d'accès à l'information que l'Association a faite à Hydro, nous leur avons posé la question mais ils ne sont au courant de rien... Il est dommage que les propriétaires de l'époque n'aient pas été avisés de cette redevance que devait faire la St.John Storage Company. Ce qu'on leur disait, c'était qu'une servitude d'inondation serait prise sur chaque terrain riverain et qu'ils recevraient un montant en dédommagement, lequel montant a été contesté par plus de 75 propriétaires à l'époque et dont les montants proposés par la St.John ont tous été augmentés par la Commission des services publics car elle les a jugés trop bas pour compenser les dommages que subiraient les propriétés.

À suivre...

L'alcool est-il un PROBLÈME pour vous?

AA
ALCOOLIKES ANONYMES
peut vous aider!
téléphone: 418 863-3490



Des nouvelles du Coin!

À l'aube de l'été, les gens du Coin viennent mettre un petit rayon de soleil dans votre journée et vous donner quelques nouvelles en bref :

- Pour nos campagnes de financement, nous serons à la Place de l'Acadie le 23 juin, au centre-ville pour Dégelis en Fête le 1^{er} juillet, à la Journée de la rentrée et au Festival canin en août prochain. Au plaisir de vous rencontrer!
- La MDJ a maintenant son site web; vous pouvez suivre nos activités à l'adresse www.mdjlecoin.ca
- Le 28 juillet prochain, la MDJ tiendra son pont payant. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité; cela aide à offrir des activités à nos jeunes.
- AGA : La MDJ a tenu son assemblée générale annuelle le 20 juin comme il se doit. Merci aux personnes qui y ont assisté.
- Cet été encore, la MDJ restera ouverte. Il y aura probablement de légères modifications à l'horaire, mais nous opérerons tout l'été.
- Nos jardins ont été mis en culture : fruits, légumes et fines herbes ont été semés. De plus, nous regardons la possibilité de planter d'autres arbres fruitiers. À l'automne, à la suite de la récolte de nos jardins, nous offrirons des ateliers sur les conserves selon la méthode traditionnelle. Les jeunes exploreront la façon de mettre des

légumes, sauce à spaghetti et autres produits en pots. Bien pratique pour le CEGEP.

- Cet automne également, nous avons un autre projet avec les MDJ du Témiscouata. Ce sont des ateliers carrières avec des professionnels; ils viendront informer nos jeunes de leurs professions et passions.
- Nous profiterons de l'été pour rafraîchir la Maison des Jeunes. Nous ferons quelques réparations et le terrassement devant les jardins. Merci à Monsieur Pierre Soucy pour ses bonnes suggestions qui nous permettront de réaliser le projet.

En terminant, le conseil d'administration, les animateurs et les jeunes se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été plein de soleil et profitez bien de vos vacances!

Yves Breton, coordonnateur

MDJ Le Coin : 518 rue de la Briquette
418 853-2039



ORGANISME



Des nouvelles du club Lions!

Les membres du Club Lions de Dégelis désirent grandement vous remercier du soutien reçu au cours de la dernière année. C'est avec plaisir que nous avons applaudi le retour des activités d'après Covid. En avril dernier, le Souper de crabe a relancé les palais les plus fins et les appétits de nos fidèles gourmands. Merci de votre belle présence!

Sans le travail acharné des bénévoles Lions, nous ne pourrions couronner nos activités avec autant de succès et d'enthousiasme et nos implications communautaires ne seraient assurément pas les mêmes.

Nous tenons également à remercier les gens qui se sont arrêtés à notre récent pont payant. Sachez que votre contribution sera directement versée dans notre communauté; c'est d'ailleurs un don de 25 000.00 \$ qui a été offert à la Ville de Dégelis pour les améliorations de notre Centre communautaire. Et sans vous, nous ne pourrions en faire autant! Votre support est en fait, notre « carburant », l'essence même de nos réalisations et... de nos nobles motivations!

Lors de notre dernier souper, nous avons souligné les 55 ans (non en âge, mais de lionisme!) de nos membres fondateurs. En 1967, les Lions Émilien Nadeau et Jean-Guy Lachance étaient de jeunes trentenaires dévoués, impliqués et désireux de faire la différence dans notre petite communauté. Nos lionceaux n'ont forcément plus la même fougue qu'autrefois, mais c'est toutefois avec la même passion qu'ils œuvrent à la cause, encore aujourd'hui!



Pour ma part, c'est le moment de tourner la page. Je « passe » le flambeau au Lion Luc Laplante pour la prochaine saison. Je salue son arrivée, le félicite et lui souhaite un retour en force en septembre.

Au plaisir de vous revoir à l'activité Dégustation de saucisses et de bières de microbrasserie du 23 juin prochain, au Marché Gourmand de l'avenue de l'Accueil. Soyez des nôtres!



Pour de plus amples informations, je vous invite à consulter la page Facebook de notre club.

Merci au Lion Danny Cloutier pour son dévouement et l'art de faire rayonner notre club par les réseaux sociaux.

Sur ce, passez un bel été, des moments divertissants, ensoleillés et mémorables.

Sonia Gagné
Présidente 2022-2023
Club Lions de Dégelis Inc.



Ateliers de formation gratuits

Tu as le goût d'apprendre? Trois (3) ateliers **gratuits** sont offerts :

- Initiation au vitrail (Confection d'une veilleuse)
- Aquarelle & encre de Chine (Œuvre prête à encadrer)
- Peinture sur nichoirs d'oiseaux (nichoir peint à la main)

Chaque atelier a une durée de 2h30 à 3h. Ils seront donnés en juin ou à l'automne 2023. L'Association fournit les équipements et le matériel nécessaire et tu repars avec ton œuvre. Tout est gratuit!!! Et tu peux choisir plus d'un atelier... c'est génial! **Une seule condition**, la formation est financée par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés; tu dois être âgé de 50 ans et plus.

Pour inscription et information, Jeannot Raymond, 418-853-6614 ou arts.temiscouata@gmail.com



L'Association des Arts du Témiscouata est un organisme sans but lucratif dont la mission est de regrouper les artistes et artisans, promouvoir la création artistique dans la région, ainsi que de permettre la création de divers événements rassembleurs et enrichissants comme l'Art Dehors et le Salon des Artistes et Artisans du Témiscouata.

Canada 

Des nouvelles du billard!

Bonjour à vous tous, amateurs de billard! La saison des deux ligues est terminée depuis le début avril. Des exploits individuels ont été réussis par différents joueurs au sein des deux ligues. Soulignons les soirées parfaites de trois joueurs, en particulier, au huit (8), soit Maurice Bonenfant, Michel Landry et Gaétan Michaud. Ajoutons que c'est Chenel Lévesque qui a terminé en tête des joueurs de cette ligue. Concernant la ligue de « straight » (suite), c'est Jean-François Lord qui a terminé en tête. Soulignons le bon coup de Benoit Caron qui a réussi une suite de 47 boules.

Bravo à tous les joueurs de ces deux ligues pour leur assiduité et leur ténacité. Bravo à tous ceux qui ont contribué à se rassembler au cours des après-midi pour s'adonner à cette activité socialisante et divertissante.

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation des différentes activités gravitant autour du billard.

Quant à moi, je vous dis : À la saison prochaine!

Joseph St-Pierre



ORGANISME



ASSOCIATION des
ARTS du TÉMISCOUATA

Calendrier des activités 2023

Ateliers de formation en milieu rural

- Vitrail
- Aquarelle et encre de Chine
- Peinture sur niochirs d'oiseaux
- Offerts aux 50 ans et plus de Dégelis

Activités culturelles dans les Résidences pour personnes âgées

- Faux-vitrail
- Aquarelle et encre de Chine
- Peinture sur niochirs d'oiseaux
- Initiation au dessin avec fusain

Dégelis en Fête

- Exposition des réalisations des artisans pendant les 1^{er} et 2 juillet
- Rotonde de l'École secondaire de Dégelis

Art Dehors : Marché gourmand Desjardins du Témiscouata

- 2 artistes/artisans exposent leurs œuvres pendant les 11 dimanches de l'été.
- Débute le 09 juillet 2023

Exposition et démonstrations de savoir-faire à l'espace Pont Couvert de St-Jean-de-la-Lande

- Le 5 août 2023

AAT au Parc Clair Soleil

- Une vingtaine d'artistes exposent leurs réalisations, samedi le 2 septembre 2023

Salon des Artistes et Artisans du Témiscouata

- Au Centre communautaire de Dégelis les 10, 11 et 12 novembre 2023
- 26 exposants et démonstrations de savoir-faire

MERCI AUX BÉNÉVOLES !



• Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup - Témiscouata (Incluant Les Basques) et Ajointe gouvernementale de la ministre du Tourisme - Chantal St-Laurent, coordonnatrice du Tremplin
• Christian Quellet, président du conseil d'administration du Tremplin
• Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Le 18 avril dernier, Le Tremplin s'est vu décerné le titre de Lauréat lors de la Cérémonie des PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2023 dans la catégorie ORGANISME pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement et développement de l'action bénévole.

Ce prix, nous le partageons avec les membres du conseil d'administration et tous ceux et celles qui investissent bénévolement de leur temps pour nous aider à réaliser notre mission.

MERCI!





le tremplin

Festival de la chanson
et de l'humour de Dégelis

Le Tremplin de Dégelis : rayonne plus que jamais

Une école de haut calibre pour l'industrie du spectacle au Québec

C'est du 15 au 21 mai que s'est déroulée la 23^e édition du festival le Tremplin. Ce sont 30 artistes de la relève, de partout au Québec et au Nouveau-Brunswick, qui ont eu le privilège de passer 7 jours à Dégelis avec des artistes professionnels de haut calibre. Ils ont été formés sur les rouages de l'industrie et les performances sur scène, en plus de réaliser 4 soirs de spectacles, avec un orchestre de 5 musiciens et devant un large public.

Une expérience humaine avant tout

Le fil conducteur de l'événement, que ce soit pour les candidats au concours, les formateurs ou les spectateurs, c'est l'expérience humaine qui s'y vit. Les citoyens de Dégelis et du Témiscouata ont trouvé le véhicule pour transmettre leur amour de l'art de la scène. Quant aux candidats, ils sont comblés par une centaine d'heures de formation et la réalisation de spectacles d'envergure, accompagnés par des formateurs de renom et offerts devant un public généreux.

Fidèles collaborateurs depuis une dizaine d'années, le Tremplin est fier d'être associé à Sylvie DesGroseilliers, productrice et autrice-compositrice-interprète. Elle assure la direction artistique des spectacles lors du festival. Également, tous deux auteurs-compositeurs-interprètes, producteurs et réalisateurs, Isabelle Cyr et Yves Marchand apportent leur support en offrant des formations en technique vocale et création de textes.

Se joignent à eux :

- Marc Déry est auteur-compositeur-interprète et réalisateur. Il offre des formations en création de musique.
- Frank Grenier est humoriste et auteur de plusieurs émissions populaires à la télévision. Il accompagne la relève en humour.
- Simon Morin, auteur-compositeur-interprète, accompagne les participants pour l'interprétation et la répétition des spectacles.

En plus de ces formateurs, plusieurs autres professionnels du domaine se joignent à l'équipe. Les participants du Tremplin qui ont ainsi accès à un tour complet des bases d'une carrière artistique, que ce soit en commercialisation, en droits d'auteurs ou gérance d'artiste pour n'en citer que quelques exemples.

La culture francophone : une histoire de cœur

Les spectacles, présentés à la Place Desjardins de Dégelis, étaient aussi offerts en webdiffusion, ce qui ajoute un excellent rayonnement aux artistes de la relève et à l'événement, contribuant ainsi à la mission du Tremplin de faire découvrir les artistes de la relève dans les domaines de la chanson et de l'humour et de favoriser le développement culturel, économique et touristique de la région.

De nombreux artistes invités ont participé aux festivités, offertes partout sur le territoire du Témiscouata. Tous les spectacles ont été animés, pour la 2^e année consécutive, par Jean-François Baril, humoriste, chroniqueur et animateur. Ce dernier est allé au-delà de son rôle d'animateur et de porte-parole du Tremplin en étant généreux de ses conseils auprès des candidats au concours.

Les spectacles du samedi et du dimanche affichaient complet et c'est lors de ces soirées que les spectateurs ont pu profiter de la prestation de l'artiste invité vedette, Ludovick Bourgeois. Le souper-gala-bénéfice, au cœur des festivités, offrait aux spectateurs un incroyable spectacle auquel la majorité des formateurs ont participé. L'assistance a pu ainsi renouer, entre autres, avec les succès *Marie-Louise* de Zébulon, *Évangéline*, livrée avec toute l'émotion qu'on connaît d'Isabelle Cyr et *Tu ne sauras jamais* des BB, interprété par Ludovick Bourgeois.

Le Tremplin *(suite...)*

« C'est simple, le Tremplin, c'est une histoire d'amour entre le public, les artistes et la région. Quand on a vécu cette expérience, on ne peut faire autrement que de dire : c'est mon Tremplin », explique Christian Ouellet, président de l'organisation. « C'est ce que nous disent les participants et les artistes professionnels. Ils veulent tous revenir, année après année, pour faire partie de cette énergie qui se dégage de l'événement et de toute la région ».

Tournée vers l'avenir, l'équipe du Tremplin rallie les artistes et les participants pour faire valoir non seulement les artistes de la relève en chanson et en humour, mais aussi la région. « Nous avons une magnifique région, que ce soit par ses paysages, ses attraits et ses gens. Nous nous assurons qu'ils en voient le maximum, malgré leur horaire chargé », rajoutait-il en précisant qu'ils en deviennent ainsi de parfaits ambassadeurs.

De nombreux lauréats et de nombreux prix

Plus de 50 000 \$ en prix, bourses et formations sont remis lors du concours et tous les gagnants sont annoncés sur la page Facebook du Tremplin ainsi que sur le site Web. Soulignons ici les premières places de chacune des catégories ainsi que les prix "Coups de cœur Hydro-Québec" décernés par le public.

- Lauréat Auteur-compositeur-interprète : P'tit Gros Bison de Chambly
- Lauréate Interprète 18 ans et plus : Sarah Vanderzon de Saint-Bruno-de-Montarville
- Lauréat Interprète 13-17 ans : Amélie Gautreau d'Edmundston
- Lauréat Humour : Andy Cerqueira de Québec
- Coup de cœur du mercredi : Evaëlle LeBlanc d'Edmundston
- Coup de cœur du jeudi : Tamilie Sirois de Saint-Léonard
- Coup de cœur du vendredi : Karolynn Moore de Compton

Nous tenons aussi à souligner l'implication bénévole des citoyens et le travail remarquable des employés de la Ville et

de l'aréna. Merci pour votre générosité, votre gentillesse et votre professionnalisme.

La 23e édition de l'événement était une présentation de la Ville de Dégelis, en collaboration avec la MRC de Témiscouata et la Caisse Desjardins du Témiscouata. Hydro-Québec et Télé-Québec se sont associés à titre de partenaires *Privilège* et l'Hôtel 1212 et la Microbrasserie Madawaska en tant que partenaires *Officiel*.

Pour connaître tous les récipiendaires des prix de la 23e édition, rendez-vous sur la page Facebook Le Tremplin de Dégelis.



Crédit photo : Breton Photo

Sur la photo : En compagnie de Christian Ouellet, président du Tremplin et Jean-François Baril, animateur du Tremplin, nos grands gagnants de la 23e édition. P'tit Gros Bison, auteur-compositeur-interprète de Chambly, Amélie Gautreau, interprète 13 à 17 ans d'Edmundston, Andy Cerqueira, humoriste de Québec, Sarah Vanderzon, interprète 18 ans et plus de Saint-Bruno-de-Montarville.

Au nom du conseil d'administration, nous vous souhaitons un bel été! On se donne rendez-vous pour la 24e édition qui aura lieu du **13 au 19 mai 2024**.

*Christian Ouellet, président du conseil d'administration
Chantal St-Laurent, coordonnatrice*



Programmation

La direction de Les 4 Scènes, diffuseur professionnel de spectacles au Témiscouata, est heureuse de vous présenter ses prochains spectacles à l'affiche :

MAXIME LANDRY | Un piano dans la voix
28 juin 2023 à 20h

CENTRE CULTUREL LÉOPOLD-PLANTE de Pohénégamook



Un piano dans la voix, c'est une soirée unique pendant laquelle le temps s'arrête. Dans l'intimité, la vulnérabilité, il nous raconte des histoires. Il nous explique ce qui l'a inspiré à écrire ses chansons. Il nous parle de ses joies, ses craintes, ses insécurités, de ce qui l'inspire, le fait rire ou pleurer.

Qu'ils soient de sa plume ou de celle d'un ou une de ses idoles, il nous fera voyager à travers des textes profonds qu'il prend plaisir à interpréter, de belle façon. Pendant deux heures, on se laissera transporter par l'immense talent de sa pianiste des dix dernières années, Catherine Maurais.

LES COLOCS ENSEMBLE

8 juillet 2023 à 20h - PLAGES de Pohénégamook

(en cas de mauvais temps : Centre culturel Léopold-Plante)



Accompagné d'un complice des premières heures, l'incomparable harmoniciste Dominic DeGrasse, ainsi que par le phénoménal Jason Hudon, Mike Sawatzky présente maintenant une formule épurée, feutrée et intime de l'œuvre des Colocs.

Très prometteur, le trio Sawatzky/DeGrasse/Hudon vous propose une aventure culturelle unique et mémorable !

GUILLAUME LAFOND | En duo

15 juillet 2023 à 20h – PARC DE L'ACADIE à Dégelis
(en cas de pluie : Centre culturel Georges-Deschênes)



Participant à Star Académie en 2021, Guillaume deviendra vite une référence en termes de musique country au Québec! Sa chaleureuse présence sur scène ne manquera pas de plaire au public ! À travers ses prestations, il vous promet une soirée que vous n'êtes pas prêt d'oublier!

ÉRIKA DENIS en show - 4 août 2023 à 20h

BEAULIEU CULTUREL de Témiscouata-sur-le-Lac



Forte de son passage à *La Voix* cette jeune artiste originaire du Témiscouata saura vous charmer. À travers ses textes, on ressent la nostalgie, les peurs, l'amour, l'indifférence,

les tristesses vécues au courant d'une vie. C'est comme partir à l'aventure avec quelqu'un qui navigue sans rien voir. Tu suis du mieux que tu peux en espérant trouver ce dont tu as besoin sur ton chemin.

ANNIE BLANCHARD | Hurrricane - 6 août 2023 à 20h

BEAULIEU CULTUREL de Témiscouata-sur-le-Lac



À la suite d'une collaboration avec une équipe de Nashville, elle revient avec du matériel original en anglais. Le spectacle Hurrricane résolument plus rock inclura les nouvelles chansons de son EP, ainsi que les incontournables de son répertoire francophone et un hommage à ses racines musicales.

Sur scène, Annie et son groupe proposent un mélange de country, pop et rock qui dévoile une nouvelle personnalité artistique. Un spectacle à ne pas manquer ! Êtes-vous prêts pour Hurrricane ?

Suite...

ORGANISME

P'TIT GROS BISON | Pareil en dedans 18 août à 20h - CENTRE CULTUREL Georges-Deschênes



Lauréat du Tremplin de Dégelis dans la catégorie auteur-compositeur interprète, P'tit Gros Bison a su charmer le public ainsi que les juges avec entre autres sa chanson l'escargot, son humour et sa présence sur scène. Accompagné d'Alexandre Laverdière, ce chansonnier, animateur et musicien de profession depuis plus de 10 ans vous présente un "show haut en couleur" où le rire et le plaisir sont à leur meilleur !

FOUKI | Zayon - 21 septembre 2023 à 20h CENTRE CULTUREL Georges-Deschênes



Le rythme de Fouki, ses mots, sa présence scénique, ce sont des projets personnels de création, et un univers bien à lui, qu'il partage avec sa Zayquipe, QuietMike, Pops & Poolboy, Sam Rick, Ruffsound, Rousseau, Nk.F et Carole. Éloge du quotidien, humour souvent décalé, amour toujours révélé, FouKi milite pour attraper ces petits riens qui s'additionnent au quotidien.

HOMMAGE À CHRIS STAPLETON | avec Claudie Lavoie de Pohénégamook - 30 septembre 2023 à 20h CENTRE CULTUREL LÉOPOLD-PLANTE de Pohénégamook



Hommage à Chris Stapleton devenu célèbre partout dans le monde avec son méga-succès "Tennessee Whiskey". Que ce soit par ses ballades accrocheuses comme "Fire away", ou ses chansons country rock comme "Arkansas", sans oublier les chansons pop-country comme "You should probably leave", nous vous

invitons à vivre l'expérience Chris Stapleton. Alors, sortez vos bottes et vos chapeaux et venez nous voir.

Visitez notre site web pour voir notre programmation complète :
www.les4scenes.com - Pour information et réservation :
direction@les4scenes.com – 418 853-2332 poste 4685

Merci à nos partenaires!



Partenaire de saison



Un été mouvementé à Dégelis!

Grâce à La Clé des chants, Carrefour culturel, Océanne et ses complices animeront la ville tout l'été, pour le plaisir des petits et des grands! La plage, le camping, le Parc de jeux d'eux, le Parc de l'Acadie et la bibliothèque seront quelques-uns des sites visités par notre escouade animation!

Surveillez la programmation estivale détaillée à venir sur la page FB de la ville de Dégelis et degelis.ca!

Participez aux activités et profitez de l'été!

Cinéma Dégelis

Horaire estival au Cinéma Dégelis

Dès le 23 juin, pour toute la période estivale, le Cinéma Dégelis est ouvert 7 jours/semaine et vous accueille tous les soirs à 19h. Soyez attentifs, car occasionnellement, le Cinéma Dégelis vous présente également des matinées ou des après-midi cinéma durant la fin de semaine lorsqu'il y a des films pour enfants à l'affiche.

La petite sirène

Tous les soirs à 19h – Du 23 au 29 juin



SYNOPSIS

Fascinée depuis toujours par le monde des humains, la jeune sirène Ariel voudrait pouvoir quitter les fonds marins et partir à la découverte des nombreux secrets de l'univers terrestre. Par une nuit de tempête, elle sauve le prince Eric d'une mort certaine. Ce dernier devient alors obsédé par l'idée de retrouver celle qui lui a sauvé la vie. Tombée sous le charme sous le charme du jeune homme, Ariel accepte la proposition de la sorcière Ursula d'échanger sa voix angélique contre

des jambes pour réaliser son plus grand rêve. Mais si elle désire retrouver l'usage de la parole, elle ne dispose que de trois jours pour être embrassée d'un baiser amoureux par l' élu de son coeur.

Transformers : le réveil des bêtes

Tous les soirs à 19h – Du 30 juin au 6 juillet
FERMÉ le 1^{er} juillet



SYNOPSIS

Il y a des milliers d'années, une clé spéciale a été cachée sur la Terre. Elle permet d'ouvrir un portail afin de voyager entre les planètes. En 1994, elle est sur le point d'être retrouvée par deux humains : l'ancien soldat Noah qui doit dénicher un emploi afin de subvenir aux besoins de son jeune frère, et l'archéologue Elena qui étudie un mystérieux artefact. Une découverte qui ravive la présence de robots, bons et méchants, qui sont prêts à tout pour mettre la main sur la clé tant convoitée, même à se déclarer la guerre.

Spider-Man : À travers le Spider-Verse

Tous les soirs à 19h – Du 7 au 13 juillet



SYNOPSIS

Gwen Stacy rejoint un groupe de superhéros, tous des Spider-Man provenant de différents univers, chargé de protéger le multivers. Alors qu'elle est à la poursuite d'un vilain appelé La Tache, elle se rend sur Terre-616, où vit son ami Miles Morales. Elle décide d'aller lui rendre visite même si on lui avait déconseillé. Sa cible s'échappe alors et elle est forcée de partir à ses trousses, à Mumbattan, où Miles la suit sans qu'elle l'ait remarqué. Là-bas, Miles commet une erreur qui choque Miguel O'Hara, le chef de la bande. Le jeune homme-araignée est alors amené au quartier général où il apprend qu'un membre de sa famille doit mourir pour conserver l'équilibre du multivers. Miles refuse ces préceptes et s'efforce de retourner chez lui pour protéger ses proches. Toute l'organisation se lance alors à ses trousses pour l'en empêcher.

Suivez la programmation sur la page Facebook du Cinéma Dégelis
Bon été et bienvenue à tous les citoyens et visiteurs!

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Célébrations de la Fête nationale!

Dans le cadre de la Fête nationale des québécoises et des québécois, le Service des loisirs de Dégelis vous invite à prendre part aux célébrations de cette programmation planifiée en collaboration avec le Club Lions de Dégelis :

Le 23 juin au Parc de l'Acadie (en cas de pluie, remis au lendemain)

| | |
|-----------|--|
| 16h à 20h | Dégustation de saucisses et de bières de microbrasserie (Club Lions) |
| 20h15 | Hommage au drapeau et Discours patriotique |
| 20h30 | Animation musicale tout en Québécois avec Francine Leclerc |
| 21h30 | Feu de joie (à déterminer selon l'indice de feu) |
| 22h à 24h | Animation musicale |

BONNE FÊTE NATIONALE !!!

Guildo Soucy, directeur du Service des loisirs
418 853-2332, poste 4695
gsoucy@degelis.ca



Ponts payants

Voici les organismes qui effectueront un pont payant au cours de l'été 2023 :

- ✓ Le comité du festival d'été de Dégelis en Fête
- ✓ L'Association de Soccer Dégelis
- ✓ La maison des jeunes Le Coin
- ✓ Le Grand festival Canin
- ✓ Le Club Optimiste de Dégelis
- ✓ Les élèves de secondaire 4

Les ponts seront répartis de la mi-juin à la fin septembre.

Soyons généreux pour relancer nos activités. Merci !



Horaire du Gym pour la saison estivale Du 19 juin au 31 août 2023

| | |
|------------|--------------------|
| LUNDI : | 17 h à 20 h |
| MARDI : | 17 h à 20 h |
| MERCREDI : | 17 h à 20 h |
| JEUDI : | 17 h à 20 h |
| VENDREDI : | 17 h à <u>19 h</u> |

Bon entraînement et Bonnes vacances !

Bienvenue à tous!

Plage municipale



Pour l'été 2023, la surveillance de la plage par des surveillants-sauveteurs qualifiés se fera à compter du vendredi 30 juin jusqu'au dimanche 13 août, tous les jours de 10h à 16h30.

Vous pourrez aussi profiter d'un service de restauration avec terrasse, d'un terrain de volleyball, et des équipements nautiques seront également disponibles en location (kayak, pédalo, planche à pagaie).

Bonne baignade à la plage de Dégelis!

Défi des Pattes Palmées

Un événement à ne pas manquer, samedi le 12 août à la plage municipale de Dégelis!



Cette année, Mathis Bourbonnais tente un exploit qui serait une première dans la région : traverser le lac Témiscouata à la nage. Il s'agit d'un parcours de plus de 40 km.

Venez l'accueillir à son arrivée pour une grande fête sur la plage. Cette année, Mathis nage au profit de LEUCAN. Nous prévoyons son arrivée vers 16h à la plage municipale. Pour l'occasion, des activités seront organisées tout au long de l'après-midi!

Surveillez la page Facebook de la ville pour plus de détails!

Camping municipal Dégelis

La piscine du Camping municipal ouvrira le 23 juin et la fermeture est prévue vers la mi-août selon la disponibilité des sauveteurs.



L'horaire de baignade et les plages d'accessibilité pour les différentes clientèles seront publicisés prochainement sur la page Facebook de la ville de Dégelis.

LOCATION DE CHALETS :

Le Camping Dégelis offre six (6) chalets en location, dont deux (2) sont disponibles à l'année. Pour information et réservation : 418 853-2655.



Bienvenue à tous!

Johanne Rodrigue, responsable du Camping

TOURNOI DE BALLE-MOLLE DE DÉGELIS

Le comité de balle-molle de Dégelis tient à féliciter l'équipe des Red Sox de Squatec pour leur victoire dans la catégorie A contre l'équipe des Expos Conception navale FMP de Pabos-Mills. Également, félicitations à l'équipe de la Ligue de balle-molle de Rimouski pour leur victoire dans la catégorie B contre l'équipe des Royals de Squatec. Enfin, félicitations à l'équipe du Club Piscine de Québec qui l'a emporté en finale féminine contre l'équipe de Distributions Roussel de Rimouski. Le tournoi comptait près de 200 joueurs et joueuses tout au long de la fin de semaine du 2 au 4 juin dernier.

Les organisateurs du tournoi tiennent à remercier leurs généreux commanditaires, qui sans leur support, le tournoi n'aurait pu connaître un aussi grand succès.

Commanditaires édition 2023

MAJEURS



OR



EXCEPTIONNELS



ARGENT

- BMR Avantis Dégelis
- Café Tandem
- Clinique Physio-Énergie
- Club Quad de Dégelis
- Club Optimiste de Dégelis
- Corp. de développement économique Dégelis
- François Soucy, conseiller en sécurité financière Industrielle Alliance
- Kin Esthétique
- Imprimerie Excel
- MusiMAC, Marc-André Chassé
- Place du Travailleur enr.
- Services forestiers Germain Dumont
- Services sinistres Express
- Subway Dégelis

Félicitations aux équipes et merci pour votre présence! À l'an prochain!

Équipes gagnantes et finalistes – Édition 2023

MASCULINE – CLASSE A



Équipe championne A – Red Sox de Squatec



Finaliste A – Expos conception navale FMP de Pabos-Mills

MASCULINE – CLASSE B



Équipe championne B – Ligue de balle-molle de Rimouski



Finaliste B – Royals de Squatec

FÉMININE



Équipe championne – Club piscine de Québec



Finaliste – Distributions Roussel de Rimouski

Portrait **AFFAIRES**

NOUVELLE ADRESSE



MAINTENANT LOCALISÉ au
**28, rue Industrielle
Dégelis**

NOS SERVICES OFFERTS partout au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie

- > Fabrication et réparation de radiateur « oil cooler, air to air »
- > Système en cuivre et en aluminium
- > Nettoyage et vérification de système de refroidissement
- > Service mobile de réparation de système d'air climatisé (forestier, industriel et agricole)
- > Usinage conventionnel et réparation

CONTACTEZ-NOUS

418 853-2922

Urgence : 418 714-5479

radiateurmartin@hotmail.com



metro **Marché du Témis**

Afin de souligner l'importance de la relève entrepreneuriale pour la région, le maire de Dégelis, M. Gustave Pelletier, a tenu à rendre visite et à féliciter M. Jérémie Cloutier & Mme Dolly Paré, nouveaux copropriétaires du Métro Marché du Témis à Dégelis depuis le 1^{er} mai 2023. En signe d'appréciation, il leur a également remis un cadeau souvenir!

Félicitations et longue vie à votre entreprise!

HÔTEL DE VILLE

369, avenue Principale, Dégelis, Qc G5T 2G3

Tél.: **418 853-2332** - **1 877 degelis** • Téléc.: **418 853-3464**

